

Les engagements volontaires à l'international et la politique européenne de développement

Le rôle majeur que jouent les engagements volontaires à l'international dans le développement est de plus en plus reconnu sur la scène internationale. Pourtant, la thématique bénéficie encore de peu de soutien à l'échelle européenne, notamment au sein de Concord qui s'investit pourtant sur d'autres formes de mobilisations citoyennes telle que l'Education au Développement¹. A l'échelle française, Coordination SUD et Educasol travaillent à plus de synergie dans leurs activités, qui se traduit notamment par cette collaboration dans la rédaction de l'argumentaire ici présenté et qui souligne les valeurs communes aux engagements volontaires et à l'EAD, tous deux visant à "renforcer le pouvoir d'action des citoyens pour qu'ils soient responsables et actifs"². Cette approche existe ou peut se développer dans d'autres pays européens. C'est pourquoi, nous proposons une collaboration étroite au sein du DARE Forum sur le sujet afin que les engagements volontaires soient pris en compte dans la stratégie et les nouvelles priorités de Concord. Cela dans le but d'impulser une réelle dynamique européenne en la matière et veiller à ce que la politique européenne de développement prenne mieux en compte cette dimension.

I - Les engagements volontaires à l'international : définition

Des actions concrètes...

On entend par « engagements volontaires à l'international » tout engagement permettant à une personne, de mettre ses capacités à disposition d'un organisme à but non lucratif pour contribuer à une action d'intérêt général.

Le volontariat de courte durée vise à la découverte des réalités internationales à travers une première expérience de mobilité dans le champ de la solidarité internationale. Le volontariat de long terme, d'une à plusieurs années, vise à des échanges de savoir-faire professionnels sur des projets de développement et d'action humanitaire.

L'engagement volontaire à l'international ne se résume pas à un acte de mobilité, c'est un acte engagé et solidaire. Accompagné d'une démarche d'éducation au développement et à la solidarité internationale, ce dernier constitue une plus-value considérable pour toutes les parties prenantes du projet.

Les engagements volontaires à l'international devraient être universels et accessibles à tous à travers le monde, quels que soient l'âge, les expériences et le statut social.

... portées par des valeurs

Les engagements volontaires à l'international ont en commun d'être un vecteur d'échanges interculturels. Ils favorisent une citoyenneté active, encouragent la solidarité, la cohésion et l'intégration sociale. Bien souvent, ils constituent une étape et s'inscrivent dans un parcours d'engagement tout au long de la vie, en lien avec d'autres formes de mobilisations citoyennes qui puisent leurs fondements dans l'éducation non formelle.

...de plus en plus reconnues sur les scènes européennes et internationales

Le rapport des Nations Unies sur le volontariat dans le monde paru en 2011 met l'accent sur

¹ L'éducation au développement est un processus d'apprentissage actif, fondé sur des valeurs de solidarité, d'égalité, d'inclusion et de coopération. [...]. Définition complète à consulter dans "L'indispensable élément du développement : les citoyens", DARE Forum de Concord, Mai 2011

² "L'indispensable élément du développement : les citoyens", DARE Forum de Concord, Mai 2011

l'implication quotidienne de millions d'individus à travers les sociétés civiles³. En 2013, le volontariat a été reconnu par l'Assemblée Générale des Nations Unies comme un facteur important de réalisation des OMD, de développement, de lutte contre la pauvreté et les inégalités et de renforcement des sociétés civiles⁴. Cette mise en lumière témoigne de la reconnaissance du rôle de la mobilisation citoyenne dans le développement.

Au niveau européen, on note l'émergence d'un intérêt pour le volontariat international notamment à travers la création d'un corps européen d'aide humanitaire (EU Aid Volunteers) dont l'objectif affiché est de contribuer à l'émergence d'une citoyenneté européenne indissociable de la solidarité des européens avec les peuples du monde⁵.

II -En quoi les engagements volontaires à l'international contribuent-ils à la solidarité et au développement ?

Une approche pluri-acteurs importante pour le développement

Les volontariats puisent leurs fondements dans l'aide mutuelle et la réciprocité, ils renforcent ainsi la compréhension et la confiance partagée entre les différents acteurs impliqués sur un projet d'intérêt général.

Les volontaires jouent un rôle de passeur en établissant des liens directs et réels entre citoyens ; ils favorisent le dialogue et la coopération entre les institutions et la société civile par leur travail de proximité.

Encourager des échanges multi-géographiques

Les engagements volontaires favorisent un dialogue interculturel, le respect et l'apprentissage mutuel, dans un monde où les paradigmes changent et où les sociétés aspirent à plus de justice sociale. « *C'est la responsabilité des nouvelles générations de volontaires de se saisir des changements actuels et de s'impliquer dans un rééquilibrage du monde.* »⁶

En cette période "de crises et de multiplication des mouvements nationalistes et populistes, il est particulièrement important d'encourager une citoyenneté active"⁷. Les volontariats favorisent la connaissance de l'autre, encouragent l'ouverture d'esprit et la compréhension mutuelle. Ainsi, 80% des anciens volontaires français déclarent avoir été transformés par leur séjour, avec une claire modification de la perception qu'ils ont des étrangers en France et de leurs difficultés, puisque eux-mêmes ont fait l'expérience d'une expatriation.⁸

Les citoyens européens, citoyens du monde

L'engagement volontaire à l'international est un ferment de mobilisation citoyenne et de développement personnel pour le citoyen.

Depuis le Traité de Maastricht en 1992, la place de la citoyenneté dans la construction européenne n'a cessé d'être réaffirmée. La charte des droits fondamentaux de l'UE place " *la personne au cœur de son action*" contribuant "à la formation de la conscience politique européenne et à l'expression de la volonté des citoyens de l'Union."⁹ Les citoyens européens deviennent ainsi des acteurs du

³ Programme des Volontaires des Nations Unies (VNU), rapport sur la situation du volontariat dans le monde : Valeurs universelles pour le bien-être mondial, 2011

⁴ Résolution 67/138 de l'Assemblée Générale des Nations-Unies "Integrating volunteering in the next decade", 13 février 2013 ; Déclaration du Secrétaire Général des Nations-Unies, 5 décembre 2013

⁵ "...the added value of joint contributions of EU Aid Volunteers, expressing the Union's values and solidarity with people in need and visibility promoting a sense of European citizenship" Article 3 de la proposition de règlement du Parlement européen et du Conseil portant sur la création du Corps volontaire européen d'aide humanitaire, tel que rédigé dans le projet de texte issu du compromis auquel a abouti le trilogue du 11 décembre 2013 (réf. Doc Conseil SGS13/13815)

⁶ Discours de clôture de Pascal Canfin, Ministre en charge du Développement, lors de la Conférence internationale IVCO 2013, Ministre en charge du Développement, Paris, 30 octobre 2013

⁷ Déclaration écrite du Parlement européen sur l'éducation au développement et la citoyenneté mondiale active, 5 juillet 2012

⁸ Les apports multiples du volontariat de solidarité internationale : résultat de l'enquête statistique réalisée auprès des anciens volontaires, Clong / IPSOS en collaboration avec France Volontaires et le soutien du MAE, 2011, échantillon de 501 anciens volontaires

⁹ Traité de l'Union européenne (TUE), 7 février 1992

développement à travers leur expérience volontaire à l'extérieur des frontières de l'UE. L'engagement volontaire permet aux individus de s'ouvrir sur le monde, et de se forger une citoyenneté européenne et mondiale, dont les réalités et les enjeux favorisent une prise de conscience éclairée. Il *"encourage les citoyens à poser un jugement critique sur la coopération au développement pour qu'ils puissent exercer un contrôle démocratique sur les plans de développement au niveau mondial"*¹⁰.

L'engagement volontaire favorise le développement de nouvelles compétences et aptitudes. Le parcours du citoyen intègre le parcours engagé d'un individu construit à partir de ses mobilisations individuelles ou collectives dans le temps à travers différentes formes de participations telles que le volontariat, l'EAD, l'engagement politique, une consommation responsable ... Les engagements volontaires à l'international sont donc un outil d'« empowerment » des citoyens et un espace de dialogue et de concertation politique.¹¹

III - Comment appuyer le rôle de l'engagement volontaire à l'international dans le développement : nos propositions

1 – Intégrer la dimension humaine et citoyenne dans les politiques de développement dans le monde de l'après 2015. Face à la mondialisation des crises, l'universalisation des solidarités doit être à l'agenda des futurs objectifs de développement durable.

2 - Valoriser la mobilisation citoyenne dans la politique d'aide externe de l'Union européenne, et notamment :

- Engager un travail au niveau européen pour mieux comprendre les grandes tendances de l'engagement volontaire au sein des différents pays de l'UE, les défis et enjeux communs aux organisations afin de travailler ensemble sur des problématiques transversales en lien étroit avec les pays tiers.
- Soutenir le travail en réseau entre les acteurs européens de l'engagement volontaire afin de gagner en lisibilité et en efficacité, de contribuer au développement de la notoriété de l'engagement volontaire, de valoriser les échanges d'expériences. Les initiatives européennes doivent s'inscrire dans un schéma intégré afin de permettre une politique globale sur les volontariats au niveau européen, en cohérence et complémentarité avec les schémas nationaux.
- Valoriser les pratiques liées à l'engagement volontaire des citoyens européens dans les milieux professionnel et social (étude, entreprise, famille, territoire...) en Europe et de par le monde.
- Travailler sur la qualité des partenariats. La prise en considération des aspirations des partenaires locaux permet une solidarité en accord avec leurs réalités et évite de compromettre le bon déroulement des expériences de volontariat. Dans cette logique de collaboration étroite avec les partenaires, la réciprocité est devenue un facteur clé de la qualité des partenariats sur le long terme, qui ne pourra être effective que si l'Union européenne met en place un cadre réglementaire et des financements pour permettre l'accueil en Europe des volontaires extra-communautaires.

Ce texte a été rédigé par les membres du Groupe de travail « engagements volontaires à l'international » de la Commission Europe de Coordination Sud en collaboration avec la plateforme Educasol.

¹⁰ *L'indispensable élément du développement : les citoyens*. La place de l'Education au Développement (EAD) dans les discours sur le développement. Prise de position du DARE Forum de CONCORD, Mai 2011

¹¹ Un des piliers du DEEEP 4